



Réseau pour l'intégration des réinstallés

Activité d'intégration

69/71 rue Archereau - 75019 PARIS

5 rue Tartifume - 79000 NIORT

Description des missions du dispositif

Le projet réseau pour l'intégration des réinstallés, cofinancé par le Fami, consiste en un dispositif intégré, couplant une prise en charge temporaire au sein d'un parc d'hébergement diffus composé de logements dits relais (11) et d'appartements en baux glissants (18) à destination des bénéficiaires d'une protection internationale issus du programme permanent de réinstallation (accord HCR 2008). L'objectif est de permettre au public de réaliser un projet d'autonomisation par la mise en place d'une intervention sociale spécialisée d'accompagnement à la demande d'asile et d'élaboration d'un projet personnalisé par l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi et au logement associé à une meilleure appréhension de leur environnement social et culturel, de leurs droits, et de leurs devoirs dans le pays d'accueil.

Analyse de l'intégration dans le département

La mise en place de conventions spécifiques dédiées à l'accès au logement des bénéficiaires par le biais de l'intermédiation locative (baux glissants) avec la mairie de Paris et les bailleurs sociaux des territoires franciliens et niortais, favorise la construction des parcours d'autonomisation dans des conditions optimales. Par ailleurs, l'accompagnement global proposé s'appuie sur un partenariat local solide qui augmente le champ des possibles pour chaque bénéficiaire.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Monsieur X. est arrivé en France en janvier 2017, à l'âge de 58 ans, il est francophone. Il a été hébergé en appartements diffus à Aubervilliers. Il a reçu la décision Ofpra en mars, les droits sociaux ont été ouverts en mai et il a obtenu sa carte de résident en septembre. M. s'est montré rapidement autonome dans ses démarches. Depuis juillet, il travaille en CDI en tant qu'agent de service hospitalier, d'abord à temps partiel, puis à plein temps. Il a obtenu un logement par le biais d'un bail glissant à Sartrouville en janvier 2018.

Activités d'insertion en 2017

- ▶ **110** personnes hébergées (**62** adultes et **48** enfants), soit **42** ménages.
- ▶ **34** personnes sorties (**21** adultes et **13** enfants), soit **12** ménages.
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **16** mois.

Insertion par le logement

- ▶ **21** personnes (soit **5** ménages) en bail direct dans le parc public.
- ▶ **8** personnes (soit **3** ménages) en bail glissant dans le parc public.
- ▶ **2** personnes (soit **1** ménage) en bail direct dans le parc privé.
- ▶ **2** personnes (soit **2** ménages) en résidence étudiante.
- ▶ **1** personne (soit **1** ménage) en solution personnelle.

Insertion par l'emploi

- ▶ **4** personnes en CDI dont 2 à temps plein et 2 à mi-temps dans le secteur de l'hygiène (agent de service hôtelier, agent d'entretien) et de la restauration (plongeur).
- ▶ **2** personnes en intérim dans différents secteurs d'activité (agent de nettoyage, plongeur, déménageur).
- ▶ **2** personnes ont participé aux projets de « *Refugee food festival* », « *Engage* » et « *Meet my Mama* ».

Formation

- ▶ **51** personnes ont bénéficié de différentes formations linguistiques.
- ▶ **1** personne a eu accès à une passerelle linguistique « employé de commerce multi spécialités » indemnisée.
- ▶ **1** personne a eu accès à un chantier, école de maintenance informatique.
- ▶ **1** personne a eu accès à plusieurs formations de « compétences de base professionnelles ».
- ▶ **2** personnes ont repris un enseignement universitaire en L1 mathématique et L1 civilisation française.

Mobilité géographique

- ▶ **2** personnes (soit **1** ménage) sont sorties dans le cadre de la mobilité géographique (Strasbourg).